



Association Québécoise des Bénévoles en Recherche et Sauvetage

Contrat de location de matériel de formation

Locateur

Nom du groupe : _____

Nom du locateur : _____

Adresse : _____

Téléphone : (_____) _____

Courriel : _____

Description du matériel

20 fanions de orientering

20 pinces-marqueurs

Prix de location : 0.00 \$

Période de location

Du : _____ **au** _____

Pénalité de retard : 25.00 \$ par jour de retard

Perte/bris de matériel : Le matériel loué est sous la responsabilité du locataire pour toute la période de location et/ou jusqu'à son retour à l'Association.

En cas de perte/bris, le locataire s'engage à remplacer le matériel à ses frais et à assumer les frais de retard encourue par les temps de réparation/remplacement.

Les frais de transport sont à la charge du locataire.

| | |
|------------------------|-------|
| Signature du locataire | _____ |
|------------------------|-------|